



## **Compte-rendu du C.H.S.-C.T. 13 du 19 septembre 2017**

Dans sa déclaration liminaire, Solidaires Finances dénonce le contexte social. Ces dernières semaines sont marquées par la révolte des forces progressistes contre les ordonnances de la loi Travail. En effet, pour lutter contre le chômage, la réponse du Gouvernement est aussi inefficace économiquement qu'injuste socialement. Le Code du Travail est une nouvelle fois accusé de tous les maux.

Les C.H.S.-C.T. (du privé), instances pourtant reconnues pour leur capacité à agir sur la santé et les conditions de travail, sont rayées d'un trait de plume. À l'heure où l'on entrave de plus en plus l'action des représentants des personnels, comment ne pas craindre que ce qui se profile dans le privé ne s'abatte pas non plus dans nos Directions ? Pour Solidaires, agir sur le travail nécessite de disposer d'outils mais surtout de droits effectifs pour l'ensemble des acteurs, notamment en renforçant les prérogatives et moyens des C.H.S.-C.T., dans le privé comme dans le public.

En ce qui concerne directement notre Ministère, le service public est durement attaqué puisqu'il est traité comme la variable d'ajustement budgétaire : suppression de 120.000 emplois, gel du point d'indice, compensation plus qu'aléatoire de la hausse de la C.S.G., restauration du jour de carence, coupes budgétaires et restructurations, menaces sur le statut de la Fonction Publique...

Cette volonté de démanteler le service public et de précariser ses agents sévit toujours malgré l'incontestable constat de ses conséquences néfastes. Pour preuve, les maigres avancées du non-protocole P.P.C.R. et l'introduction de la rémunération dite au mérite (R.I.F.S.E.E.P.).

### **Fusion des Services Impôts Entreprises de Marseille 4/13 et 11/12**

Cette fusion nous a été présentée comme « la » solution à la taille critique atteinte par le S.I.E. 4/13. Pour autant, celle-ci ne pourrait réussir qu'avec un abondement en effectif comme la Direction s'y était pourtant engagée auprès des agents.

La seule promesse de la Direction concernant les effectifs est : « pas de suppression l'année de la fusion ». Par contre, aucune compensation du manque chronique d'effectif depuis de trop nombreuses années sur le SIE 4/13...

Les travaux sont prévus en novembre. Solidaires a dénoncé cette décision qui ne tient pas compte du calendrier du S.I.E. (campagne C.F.E.). La situation sera particulièrement critique lors des travaux du futur accueil commun, alors que la liaison entre les deux S.I.E. ne sera encore pas effective.

Sur le projet final, Solidaires a dénoncé l'organisation de l'accueil R.A.R., trop éloigné des agents concernés. Malgré les groupes de travail, ces agents n'ont pas été écoutés. Pourtant, au quotidien, cette organisation va entraîner des déplacements incessants. Cela ne semble pas inquiéter la Direction qui organise la réception du R.A.R. au bout d'un couloir interdit au public !!!

Le remplacement des dalles endommagées n'est pas prévu dans l'enveloppe budgétaire de cette fusion faite à l'économie.

Afin de limiter les nuisances sonores, les travaux seront effectués en horaires décalés (entre 16 heures 30 et 22 heures). Solidaires a demandé qu'aucun agent ne soit pénalisé au niveau de la pointeuse.

### **Installation du Service Départemental Enregistrement d'Aix-en-Provence**

Solidaires Finances demeure opposé à la mise en place des Services Départementaux de l'Enregistrement, structures qui éloigneront l'utilisateur du service et qui participent à la dégradation de travail des agents par l'industrialisation de leurs tâches.

À l'heure actuelle, au-delà de l'installation matérielle, le mal-être des agents provient principalement de la future organisation du travail.

Nous avons à nouveau insisté sur l'accueil. Concernant les flux sur le département, la Direction avance à vue : les accueils aixois et marseillais ont été ainsi calibrés sans tenir compte des périodes de charges.

Aucun document n'a été communiqué concernant les agents des deux S.P.F., « dommages collatéraux » pourtant directement impactés. Pour la Direction, ces services ne sont pas concernés par cette nouvelle organisation. Chacun appréciera...

### **Fusion des Services Impôts Particuliers de Marseille 1et 8 et installation définitive des brigades de Borde**

Aucun calendrier précis concernant les déménagements n'est annoncé dans les documents préparatoires.

La Direction nous a indiqué que le planning n'était pas encore établi. Les travaux devraient pourtant commencer en novembre. L'installation matérielle est prévue en janvier.

L'installation définitive des brigades se fera à l'occasion de ces travaux. Solidaires a dénoncé à nouveau le manque d'anticipation lors de l'affectation des vérificateurs en septembre.

Le bureau vitré sera aménagé par la pose de cloisons pleines. Par contre, il n'est pas prévu de bureau de réception alors que la Direction avait répondu favorablement à cette demande lors de l'audience du mois août entre la Direction et les vérificateurs de l'« ex » brigade de Sainte-Anne.

### **Conditions de travail des agents du Site de Sadi Carnot**

Sur le site de Sadi-Carnot, la santé des agents n'est clairement pas une priorité ! Qu'en est-il des travaux sur les stores et le nettoyage des fenêtres (fientes de pigeons)? Il serait judicieux que la Direction descende de sa tour d'ivoire et vienne constater elle-même la situation. La demande de Solidaires Finances d'inscription de cette question à l'ordre du jour a traduit ce sentiment d'abandon des agents.

La Direction nous a indiqué qu'en ce qui concerne le problème des oiseaux, deux sociétés avaient été contactées. On est en attente des devis.

Pour Solidaires, il est impératif qu'une solution durable soit trouvée. Ce problème perdure depuis trop longtemps.

En ce qui concerne les stores, les changements se feront au fil de l'eau en fonction des demandes, encore faut-il que la Direction accepte les devis.

### **Installation de la division du contrôle fiscal**

Solidaires Finances est opposé au déménagement de la division du Contrôle fiscal décidé de manière unilatérale contre la volonté des agents et qui ne se justifie pas.

Il a été décidé lors du dernier C.H.S.-C.T. que l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail (I.S.S.T.) et le Médecin de Prévention devaient visiter les locaux avant l'installation des agents afin de contrôler les éventuelles nuisances sonores et lumineuses. Solidaires Finances a demandé la communication des résultats de ces deux visites.

Ces visites ont eu lieu en août. L'I.S.S.T. et le Médecin de Prévention, présentes lors de cette séance, nous ont précisé qu'elles communiqueraient un rapport détaillé de leur visite au prochain C.H.S. Elles nous ont indiqué que les résultats des mesures sonores et lumineuses sont dans les normes.

### **Les représentants SOLIDAIRES au C.H.S.-C.T.**

Judith Bertet (DRFiP), Elisabeth Gonzales (DRFiP), Vincent Finkbeiner (Douane), Alexandra Poisson (DRFiP), Maxime Picard (DRFiP), Thierry Legrand (Douane).